



Panne renouvelée appareil dvd hors garantie

Par **lafargue**, le **25/07/2011** à **12:08**

Bonjour,
J'ai acheté un DVD enregistreur qui a connu une première panne d'ouverture tiroir durant la phase de garantie (2ans). La même panne se reproduit 12 mois plus tard ; maintenant hors garantie.
Dois-je payer la réparation ?
Merci de bien vouloir me répondre.
Salutations distinguées.

Par **mimi493**, le **25/07/2011** à **13:19**

Il faut relire votre contrat de garantie et aussi la facture de réparation (certains garantissent les réparations un certain délai)
Si ce n'est plus sous garantie commerciale, il faut vous renseigner auprès du constructeur, auprès du "monde" (web, asso de consommateurs) pour voir si ce n'est pas un défaut connu pouvant donc faire jouer le vice caché.